

Association
d'usagers pour la
Défense du
Service
Public
du pays de Luçon
Forum des associations
14 Place du Général
Leclerc
85400 LUÇON
adsp.pays.lucon@gmail.com
Site internet :
www.adsp-pays-lucon.fr/

Alerte aux urgences de l'hôpital de Luçon...



**Ce n'était pas une rumeur mais un ballon d'essai.
D'ailleurs dans une interview M. le Directeur du GHT
a parlé d'annonce prématurée !...**

Les réactions rapides et unanimes (élus, personnels, associations d'usagers) ont obligé M. SAINT HUBERT, directeur du Multi sites et du GHT, à revenir sur le scénario envisagé avec l'ARS et à s'engager à maintenir, à Luçon, les urgences et le SMUR la nuit pendant les fêtes.

***C'est une première victoire.
Mais restons vigilants !***

Nous refusons d'être les victimes des difficultés rencontrées par le manque de médecins urgentistes et de faire les frais des lois successives de casse du Service Public hospitalier (loi Bachelot, loi Touraine, loi Buzyn).

Il faut mettre en place, à court terme des solutions pour assurer la continuité des services 24h/24 et 7j/7. Mais les solutions ne doivent pas être trouvées au détriment d'autres sites, d'autres patients et des conditions de travail des équipes soignantes déjà fortement éprouvées par la pandémie.

Soyons également attentifs à :

- toutes décisions pouvant (ou qui pourraient) être prises par l'ARS et le Directeur de l'hôpital concernant des services essentiels (radiologie, bloc opératoire...) ;
- mais aussi à la fréquentation dans les services d'urgence :
 - + actuellement, avec 14 500 passages, nous sommes en dessous du seuil de fermeture (15 000 passages) préconisé dans la loi Buzyn ;
 - + la mise en place en septembre 2021 du forfait "urgences" de 18 euros pour tout passage non suivi d'hospitalisation, pénalisera financièrement les plus démunis et conduira à un renoncement aux soins pour certains, dans un secteur, où bien souvent, pour répondre au manque criant de médecins, les Urgences sont le seul recours, avec le risque d'une aggravation de la situation sanitaire.

Nous exigeons pour l'hôpital de Luçon les moyens pour une activité pérenne et de qualité correspondant aux besoins de la population et ce « quoiqu'il en coûte ».

Si vous souhaitez nous rejoindre :

Bulletin d'adhésion à l'ADSP

Nom..... Prénom.....
Adresse..... Code postal..... Ville.....
Mail :
Téléphone : **Montant de la cotisation annuelle : 10 EUROS**
Chèque à établir à l'ordre de l'association : ADSP